

L'ÉVOLUTION DES PRODUITS ET LES DÉBOUCHÉS

Les centrales produisant de l'électricité à petite échelle à leurs propres fins, les systèmes et les technologies énergétiques de remplacement destinés à améliorer l'efficacité énergétique sont des créneaux présentant un intérêt particulier pour les PME canadiennes.

LA PRIVATISATION

Le gouvernement mexicain a mis en œuvre un programme dynamique pour stabiliser l'économie à la suite de la dévaluation du peso de décembre 1994. Ce programme comprend une augmentation de 50 pour 100 de la *impuesto al valor agregado (IVA)*, taxe à la valeur ajoutée, une augmentation des exportations de produits pétroliers, des restrictions budgétaires et une accélération de la privatisation. On s'est beaucoup demandé si cette tendance aboutirait à la privatisation du secteur énergétique, y compris *Petróleos Mexicanos (PEMEX)*, Société pétrolière d'État, et de la *Comisión Federal de Electricidad (CFE)*, Commission fédérale d'électricité.

Le gouvernement a précisé qu'aucun de ces organismes ne sera privatisé. Par contre, on a assisté au cours des premiers mois de 1995 à plusieurs annonces de plans destinés à accroître la participation des investisseurs privés au secteur énergétique. Les développements dans le secteur primaire de l'énergie sont étroitement reliés à ceux de la production d'électricité.

Dans le cas de *PEMEX*, le transport du gaz naturel est devenu accessible aux exploitants privés en partie pour alimenter la centrale électrique de *Mérida III* au gaz naturel. La *CFE*, quant à elle, a annoncé que les installations de production de la ville de Mérida seront les premières d'une nouvelle série de centrales électriques exploitées par le secteur privé dans le cadre d'ententes du type construction-exploitation-transfert (CET). Jusqu'à maintenant, la participation du secteur privé s'est faite au moyen d'ententes de type construction-location-transfert (CLT) reposant sur la garantie de la valeur de la production à venir.

Les autres formes d'ententes de type CET et de construction-exploitation-possession (CEP) sont beaucoup plus risquées mais offrent également de meilleures possibilités d'attirer la participation d'investisseurs privés pour le développement d'infrastructures. Les risques sont imputables à des augmentations éventuellement imprévisibles de carburant par *PEMEX*, à des conflits de travail possibles et à l'incertitude concernant les prix de l'électricité à l'avenir. Tous ces éléments sont gérables avec des garanties adaptées du gouvernement. On ne sait pas encore avec certitude si le gouvernement mexicain sera en mesure d'offrir de telles garanties. Même si les attentes sont élevées et qu'il y a eu beaucoup de promesses, aucun travail de construction n'avait réellement commencé au troisième trimestre de 1995.